

N° de téléphone où vous pouvez joindre des responsables pour les locations de salle et en cas de problème :

GEORGE Jean-Marie (président) : 03 21 73 34 18

COQUEL Jeanne-Andrée (trésorière) : 03 21 59 47 84

Chers amis de l'Association Saint Jean Bosco,

Cette salle est mise à votre disposition pour une fête familiale (baptême, lunch de mariage, d'enterrement, repas de communion ou rencontre amicale de réflexion, de culture ou de prière). Nous aimerions vous rappeler quelques règles indispensables à la bonne marche des choses. L'Association n'est pas responsable des accidents survenus aux utilisateurs. L'usage des pétards y est interdit, à l'intérieur comme à l'extérieur. A partir de 22 heures, la sono devra être réduite.

MATERIEL MIS A DISPOSITION

La salle

Les extincteurs constituent des objets de valeur. Toute dégradation et même simplement la rupture des scellés nous revient à 200 euros. La somme vous sera donc déduite de la caution en cas de problème.

La salle a été rénovée, donc :

Attention aux stores : ne laissez pas les enfants les manipuler

Décoration : des clous et des pitons fixes ont été prévus pour suspendre ou étaler guirlandes et décorations de toutes sortes. Aucun autre clou, vis, papier collant, patafix, punaise... ne devra être appliqué sur les murs. Si vous scotchez des décorations sur les vitres, vous êtes tenus de nettoyer les traces après votre passage. **Chaque trou, chaque salissure entraîneront une retenue de 10 euros chacun sur la caution.**

N'envoyez pas de projectiles solides ou liquides vers le plafond.

Les déjections canines seront ramassées.

PROPRETE

- Le sol, les tables et les chaises (le dos, l'assise et les pieds) seront laissés dans un état impeccable
- L'évier, la gazinière, la table de cuisine et les frigos seront nettoyés à fond
- Les tables ne seront pas repliées et les chaises ne seront pas empilées pour permettre une vérification efficace après chaque utilisation. Une table ou une chaise abîmée vous coûtera respectivement 150 et 25 euros (déduction sur caution)

P.S. : à noter que certaines tables ont déjà été endommagées mais elles ont été répertoriées par nos soins.- Après le nettoyage des WC, pensez à vérifier que la lunette et l'abattant n'ont pas été cassés (toute dégradation entraînerait une retenue de 50 euros)

Pensez à recouvrir le bar et à remettre les 9 pinces (retenue de 5 € pour chaque pince manquante ou cassée).

L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Radiateurs, cuisinière, réfrigérateurs et conservateurs, éclairage extérieur et intérieur, chauffe-eau, ensemble de prises : ne les faites pas fonctionner au-delà du raisonnable. Nous avons prévu une consommation moyenne.

Suite à des abus, les compteurs seront relevés avant et après votre passage.

Coupez l'électricité au compteur et ouvrez les portes des frigos.

LE MATERIEL D'AMEUBLEMENT

L'armoire de bois ainsi que les 2 armoires en PVC dans la cuisine sont fermées et contiennent des objets de l'association. Rien ne s'y trouve à votre usage.

En revanche, vous trouverez dans la salle 20 tables, 54 chaises en plastique, un évier, 2 gazinières munies de caoutchouc et de détendeur, mais pas de bouteille de gaz.

CONDITIONS DE PRET

Est-il nécessaire de dire que nous attendons de vous que vous rendiez la salle et les différents matériels intérieurs et extérieurs dans l'état où vous les avez trouvés en arrivant.

Videz avant de partir les diverses poubelles (W-C ; salle et cuisine) et emportez-en le contenu pour les faire ramasser de chez vous.

Pour pallier toute déconvenue, car nous avons eu bien des mésaventures et des surprises, nous vous demandons, quand vous recevez les clés, un **certificat d'assurance** pour occupation temporaire du local et le règlement pour les jours pendant lesquels vous la retenez, ainsi qu'un **chèque de caution de 500 euros** établi au nom de « Association Saint Jean Bosco »

TARIFS DE RESERVATION

Pour 2 jours avec l'électricité : (un acompte de 30 € sera demandé à la réservation)

200 euros (30 € d'acompte + 170 € à la remise des clés) **du 16 septembre au 15 mai compris, avec chauffage**

150 euros (30 € d'acompte + 120 € à la remise des clés) **du 16 mai au 15 septembre compris, sans chauffage**

Chaque journée supplémentaire est facturée 80 euros

Pour une occupation de funérailles : 50 €

Pour les locations d'une demi-journée : 50 € (remise des clés à 9 h le jour de la location et restitution à 19 h le jour même)

Pour la location de vaisselle : 30 € (contact : Béatrice Montigny 07 86 36 05 48)

ETAT DES LIEUX

La remise des clés et l'état des lieux se feront en présence du responsable de la salle.

A l'entrée :

- le samedi vers 9 heures pour une réservation du samedi et dimanche
- la veille à 16 heures pour une réservation les autres jours de la semaine

A la sortie :

- le lundi matin à 10 heures pour une réservation les samedi et dimanche
- le lendemain à 10 heures pour une réservation les autres jours de la semaine

Un supplément de 15 euros sera demandé en cas de retard de plus de 3 heures.

L'argent que nous nous vous demandons ne sert qu'à l'entretien de la salle, de même que les bénéfices du repas de janvier et de la fête familiale d'août avec vente de cases. Si vous êtes de Metz-en-Couture, vous avez pu voir d'année en année les travaux d'amélioration que nous avons pu réaliser grâce à vous.

La vérification de la salle et du matériel sera effectuée à partir de la fiche « état des lieux » annexée au présent règlement.

Le Conseil d'Administration : Jean-Marie GEORGE : Président

Isabelle MICHEL : Vice-présidente

Jeanne-Andrée COQUEL : Trésorière

Membre de droit, secrétaire : Mr l'Abbé DELEFLIE :

Mr et Mme.....

Adresse : Téléphone :

Ont pris connaissance du règlement de l'association et en acceptent les conditions.

Metz en Couture, le ;

Lu et approuvé Signature

.....